Webinaire ORTIF Téléconsultation directe patient – côté médecin







Durée du Webinaire: 45 minutes



Vos micros et caméras sont coupés



Posez vos questions directement dans le chat



Sondage de satisfaction disponible à la fin de la session





Présentation du GIP SESAN

Qui sommes nous?



Notre mission: Mettre à disposition des solutions et des services pour outiller les établissements et les professionnels libéraux des secteurs sanitaire et médicosocial d'Ile-de-France

En tant que Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS), le GIP SESAN est l'opérateur privilégié de l'ARS Ile-de-France pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie régionale e-Santé.



ORTIF, outil régional de télémédecine d'Île-de-France



La plateforme de télésanté a été mise en place en 2014 par le GIP SESAN, sous l'impulsion de l'ARS Ile de France.

ORTIF vous permet la réalisation d'actes de téléconsultation, téléexpertises, partage d'imagerie...

Le réseau ORTIF regroupe :

- •1 200 structures
- •13 000 professionnels actifs qui échangent au quotidien au sein du réseau francilien comme au niveau national
- •100 000 avis rendus chaque année.

Des structures de santé aux activités variés utilisent ORTIF :

- •établissements sanitaires,
- médico-sociaux,
- •maison de santé,
- •SMR
- •établissements de santé mentales,
- •établissements pénitentiaires...



Comment utiliser ORTIF?

ORTIF est une **plateforme web** disponible sur les navigateurs :

- Google Chrome
- Mozilla Firefox
- Safari

ORTIF est disponible sur différents supports :
Ordinateur, tablette, smartphone

Une application mobile est également disponible : Ortif App ORTIF



Le matériel nécessaire pour utiliser ORTIF :

- ✓ Réseau internet suffisant
- ✓ Caméra
- ✓ Micro
- ➤ Il est possible de réaliser un autotest pour vérifier le réseau de l'établissement ainsi que le matériel ici : https://mire.acetiam.eu/





Les fonctionnalités abordées pendant ce webinaire

1. Planifier une téléconsultation

2. Avant une téléconsultation

- Tester son matériel
- o Envoyer des messages au patient
- Déposer des documents pour le patient

3. Pendant une téléconsultation

- Partage d'écran
- Partage de fichier
- o Inviter des personnes tierces à participer à la téléconsultation

4. Après une téléconsultation

- o Envoyer un compte-rendu au patient
- Envoyer une ordonnance au patient



Les étapes d'une téléconsultation directe patient





Formez-vous sur le site de elearning : <u>www.ortif.fr</u>

Pour toute information, contactez-nous via ortif@sesan.fr

Le support informatique

nehsdigital

En cas de problèmes de connexion et/ou d'utilisation, vous pouvez contacter le support :

support-ortif@acetiam.eu

Joignable par téléphone au :

09.70.09.52.80